

Postulat N° : 342

Situation financière des élus : choisir la transparence pour éviter la critique

Tout récemment, la presse nous a appris la démission d'un député neuchâtelois de du Grand Conseil en raison d'arrérages d'impôts. Il semble au demeurant que d'autres députés du Grand Conseil neuchâtelois soient également en retard dans le paiement de leurs impôts.

A la suite de ces révélations, le Président du Conseil d'Etat neuchâtelois a commandé une étude au Service des contributions pour connaître le nombre de députés se trouvant dans cette situation délicate.

Un député qui ne paye pas ses impôts dans les délais impartis, qui s'est vu délivrer des actes de défaut de bien ou qui est l'objet de poursuites activées est-il crédible face au citoyen qui régularise avec sérieux sa situation fiscale ? Nous ne le pensons pas. Si l'on entend donner des leçons de gestion, on se doit d'être irréprochable.

Les Jurassiens, dont beaucoup doivent établir des budgets serrés pour payer leurs impôts, attendent que leurs représentants montrent l'exemple et qu'ils soient en règle avec le fisc.

Un député qui vote des modifications de lois, par exemple sur la fiscalité, qui décide des crédits influant sur la situation financière de l'Etat et qui ne se soucie pas d'acquitter ses propres impôts, c'est inacceptable pour le citoyen, pour l'électeur.

Nous demandons par conséquent au Gouvernement :

- d'inviter le Service des contributions à faire connaître le nombre de députés en retard dans le paiement de leurs impôts, soumis à des poursuites ou frappés d'actes de défaut de bien ;
- d'examiner la possibilité de modifier l'article 6 de la Loi sur les droits politiques, en précisant que tout candidat s'inscrivant sur une liste électorale doit fournir une attestation du Service des contributions certifiant qu'il est en règle avec ses obligations fiscales.

Fregiécourt, le 23 avril 2014

Au nom du : PLR.Les libéraux radicaux Jura

L'auteur : Alain Lachat

Présidence:
Secrétaire-caissier:Alain Lachat, Le Montillat 100, 2953 Fregiécourt - 032 462 27 49 ou 079 219 54 58
Pascal Haenni, Champ-de-Val 20, 2802 Develier - 032 422 27 31 ou 078 803 34 35